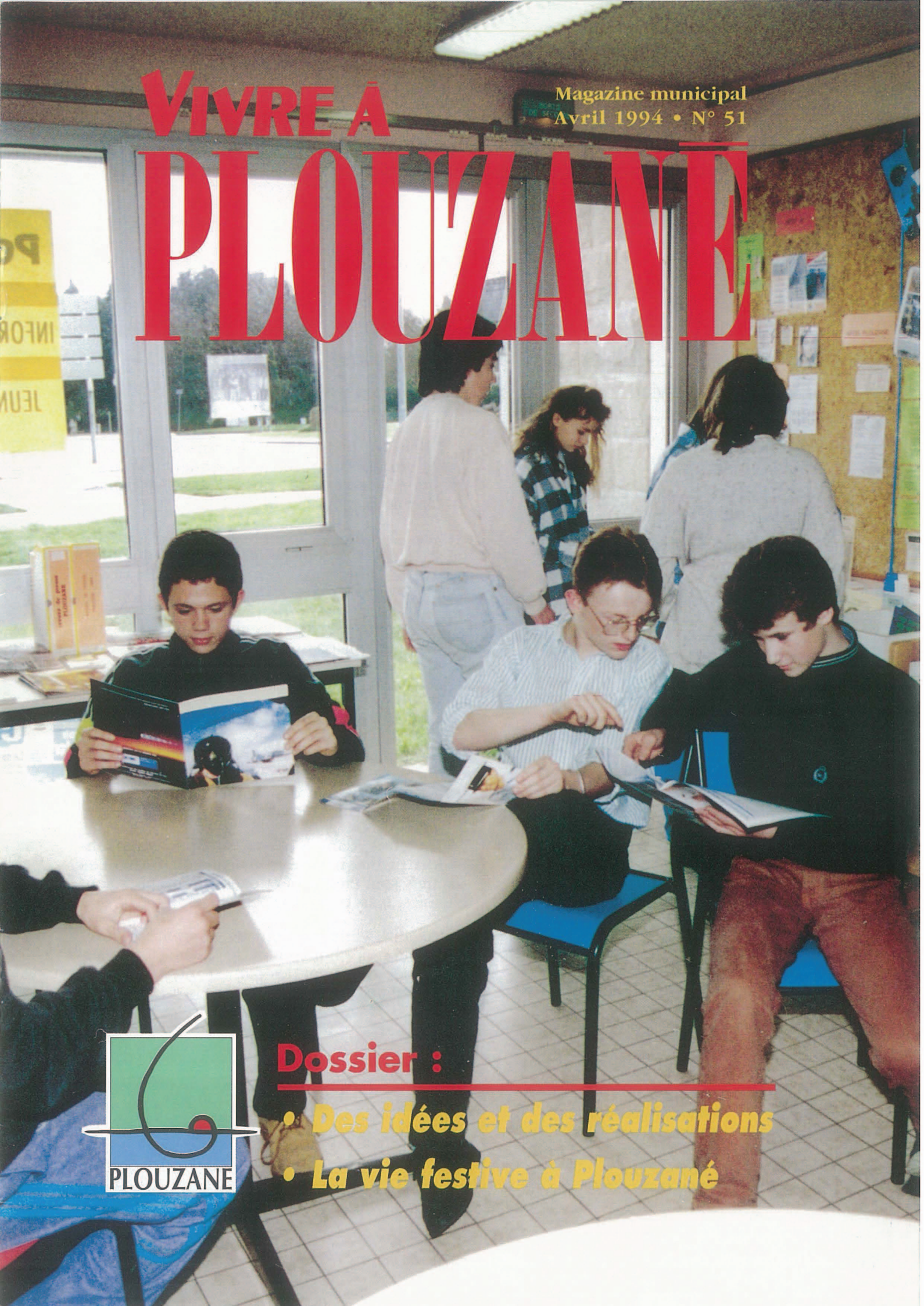


# VIVRE À

Magazine municipal

Avril 1994 • N° 51

# PLOUZANÉ



**PLOUZANÉ**

**Dossier :**

- *Des idées et des réalisations*
- *La vie festive à Plouzané*

Editorial _____	P 2
Le Dellec au service des plaisanciers _____	P 3
Agriculture et environnement :	
Le bilan de la Convention Européenne _____	P 4 et 5
Le technopôle en fête _____	P 6
“Jean de la Trinité” Les 50 <sup>èmes</sup> anniversaires (la Libération et le droit de vote des femmes)	
Le relais du technopôle _____	P 7
La Courte Echelle, le P.I.J. _____	P 8
Le budget 94 _____	P 9
Les logements locatifs _____	P 10
Le bourg fait peau neuve La fin du chantier de l'église _____	P 11
Le livre d'Yvonne Cadiou en librairie _____	P 12

## SUR LES CHEMINS DE L'EGALITE

L'histoire des droits féminins s'est faite à petits pas. Les images ne manquent pas pour évoquer la lenteur, les obstacles, les difficultés du chemin parcouru.

Ainsi le suffrage dénommé universel en 1848 ne l'a été véritablement qu'un siècle plus tard, quand les Françaises ont obtenu leurs droits politiques (1944).

En matière d'égalité des chances au plan professionnel, qui passe par une reconnaissance des mêmes capacités et l'attribution de compétences similaires à celles confiées aux hommes, la réalité ne suit qu'avec peine les avancées de la législation.

L'égalité des droits politiques, objet de tant d'années de lutte et d'espoir, a permis l'accélération du processus égalitaire au plan social, juridique et économique.

Toutefois, dans le domaine de la représentation politique, l'évolution est lente. Les femmes sont électrices et elles votent. Elles sont éligibles, mais elles sont peu élues.

L'égalité véritable, loin de conduire à l'uniformisation des hommes et des femmes, permettra l'épanouissement des particularités féminines et masculines.

*Yvette Duval,*  
Maire de Plouzané.



**Directeur de la publication :**  
*Bertrand Sichler.*

**Crédit photo :**  
*Dominique Leroux, Studio Claude,  
Mairie de Plouzané.*

**Maquette :**  
*Guy Quéméneur.*

**P. A. O. :**  
*Emmanuel Gouriou.*

**Photogravure :**  
*Offset 29.*

**Impression :**  
*Imprimerie de l'Iroise.*

## **ROLAND CAVELIER : "LE DELLEC AU SERVICE DES PLAISANCIERS"**

*"Dorénavant, les bateaux n'iront plus accoster ailleurs, ils pourront le faire ici". En effet, aujourd'hui, le site est structuré pour recevoir de nombreux plaisanciers et assurer leur sécurité. "La construction d'une cale, que nous demandions depuis longtemps était nécessaire" souligne encore le président.*

*Depuis le 11 février dernier, les travaux d'aménagement du "Petit Dellec" sont terminés. Et Roland Cavalier, président de l'association des plaisanciers, créée il y a 20 ans et qui gère ce plan d'eau, s'en réjouit.*

Les travaux ont consisté en la réalisation d'une grande cale de 88 mètres et en l'extension de l'ancienne petite cale désormais portée à 15 mètres. Par ailleurs, une rampe de 28 mètres, inclinée à 17° a été construite afin de faciliter l'accès à la mer. "Si un bateau se trouve en difficulté, nous pourrons dorénavant agir vite" assure ainsi Roland

Cavalier. Et ce d'autant plus que le local de l'association vient récemment d'être relié par téléphone aux postes de secours les plus proches.

Mais les abords du site n'ont pas été non plus abandonnés. En témoignent l'aménagement des parkings et les plantations d'arbustes. L'association qui compte 146 membres envisage donc l'avenir avec sérénité. La capacité d'accueil étant actuellement de 110 bateaux, le président n'exclut pas "d'en accueillir beaucoup plus si la demande s'en fait ressentir". Il espère aussi pouvoir disposer bientôt d'un "cordon d'encrochement" destiné à accroître la zone de mouillage et à renforcer la sécurité.

Rappelons que l'association tient une permanence tous les dimanches, à 10h, au local du "Petit Dellec" pour les questions concernant les bateaux, les locations, les tarifs...

□

*Les responsables de l'association des plaisanciers devant le plan d'eau. De g. à dr. : R. Cavalier, président, M. Jan, trésorier-adjoint, G. Coadou, vice président et Y. Foriller, responsable de l'entretien.*



## AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : BILAN DE LA CONVENTION EUROPEENNE

Yvan Guennic a été chargé d'aider les agriculteurs à prendre en compte les contraintes de l'environnement : mise à jour de plans d'épandage, conseil pour la demande de subventions dans le domaine du stockage des lisiers ou la séparation des eaux pluviales, des eaux usées, etc. Il réalise également l'analyse hebdomadaire de 12 points d'eau distribués sur la commune. Cela permet de disposer aujourd'hui d'un certain recul pour examiner l'évolution de la qualité de l'eau (voir encadré 2). C'est dans ce contexte, et grâce à l'action de la FRCUMA (Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) intéressée par la démarche de la municipalité, qu'un contrat intitulé : "Faisabilité d'opérations de valorisation et d'optimisation énergétique des déjections animales pour préserver l'environnement et permettre la cohabitation des activités agricoles dans des secteurs sensibles" a été signé avec l'Union Européenne.

### A MOYEN TERME, DE NOMBREUX AVANTAGES

L'agriculture bretonne, très intensive et grosse consommatrice d'énergie (3 fois plus

*Dès 1990 la municipalité, alertée par la dégradation progressive de la qualité de l'eau sur le réseau de l'Association syndicale, proposait à travers son programme "Eau demain", une action de sensibilisation envers les agriculteurs et de surveillance du milieu grâce à "l'embauche" d'un technicien de l'environnement, objecteur de conscience.*

que la moyenne française) est fortement dépendante du prix de cette énergie qui intervient sur les engrais, les aliments pour le bétail et les frais d'exploitation en général. Actuellement, le prix de l'énergie est à son cours le plus bas. Si cette situation est favorable pour les comptes du pays ou de l'agriculture bretonne, elle n'encourage guère les efforts vers les énergies "nouvelles" et renouvelables. La logique productiviste de l'Europe Verte a poussé les agriculteurs à accroître leur productivité en intensifiant et concentrant leurs productions. La "nouvelle" P.A.C. (Politique Agricole Commune), en substituant la notion d'aides aux agriculteurs à la politique de prix garantis et les dispositions contraignantes en matière d'environnement, va pousser les agriculteurs à réduire durablement leurs charges (énergie, engrais, aliments)

pour améliorer leurs revenus. Ainsi les économies d'énergie peuvent redevenir un facteur déterminant pour l'agriculture.

La substitution aussi complète que possible des engrais de synthèse, gros consommateurs d'énergie au stade de leur production, par les déjections animales présentes de toute façon, constitue une source importante d'économie pour l'ensemble de la collectivité et de rentabilité pour les exploitants (voir encadré 1).

### ET LA QUALITE DE L'EAU DANS TOUT ÇA ?

Les nitrates des nappes phréatiques viennent indifféremment des épandages de lisier ou d'engrais. Si on veut améliorer la qualité de l'eau, il faut réduire les quantités de nitrates non consommées par les plantes c'est-à-dire donner "la bonne dose au bon moment" (Chambre d'Agriculture).

Les essais de culture sur parcelles témoins (vous avez pu voir les panneaux sur la route Plouzané / Saint Renan) ont montré en 92 et 93 que les rendements des cultures fertilisées de manière équivalente : au lisier, à l'engrais ou à une combinaison des deux, étaient comparables. Cependant le lisier est plus difficile d'utilisation (mesure de sa teneur en azote, épandage pas toujours uniforme avec les moyens existants jusqu'à présent). Ces tests montrent une réelle possibilité de valorisation des ressources de lisier et d'économie globale d'azote. Auparavant, il était souvent d'usage de mettre la quantité d'ammoniate nécessaire et de se "débarrasser" du lisier en épandant sans trop se demander quelle quantité d'azote supplémentaire était apportée.

Ainsi rentabilité des exploitations et protection de la

4

2

*Comparaison des coûts énergétiques et monétaires pour épandre 40 T / ha de fumier ou 40 m<sup>3</sup> / ha de lisier ou encore l'équivalent en engrais chimique entre le cas d'une distance stockage-parcelle de 2,5 km.*

	Fumier	Lisier	Engrais chimique
Coût énergétique :	444 Mcal / ha	698 Mcal / ha	1 301 Mcal / ha
Coût monétaire :	400 F / ha	481 F / ha	1 000 F / ha

Au-delà d'une distance d'environ 14 km entre le stockage et la parcelle d'épandage, l'avantage revient aux engrais chimiques beaucoup moins lourds. Ce qui revient à dire que sur le plan de l'économie de la gestion des déjections, on a tout intérêt à favoriser la dispersion de petites unités de production plutôt que d'encourager le gigantisme des exploitations. C'est une recommandation ancienne de certains syndicats paysans et de nombreux écologistes que n'entend apparemment pas le préfet du Finistère puisqu'il recommande de "poursuivre les recherches dans le traitement industriel des déjections animales ..." (O.F. 31-3-94).

ressource en eau devraient désormais être considérées comme deux aspects d'un même souci. Cet effort qui est demandé aux agriculteurs est important mais nécessaire puisque d'ores et déjà la DDASS demande un arrêt du développement des élevages (O.F. 31-3-93) sans aller encore, comme au Danemark, vers une volonté de diminution.

## LES ACTIONS CONCRETES

Outre les essais comparatifs évoqués plus haut, d'autres actions ont été entreprises :

- La détermination de l'évolution globale de la quantité d'engrais chimique consommée par une trentaine d'agriculteurs sur la commune pendant les dix dernières années : ce paramètre devrait être un bon marqueur de l'efficacité de la démarche entamée. L'idée, lancée il y a plus d'un an, devrait enfin aboutir, mais les centres de gestion ruraux, détenteurs de ces informations, se sont montrés, jusqu'à présent, particulièrement peu coopératifs.

- De plus, l'inventaire des surfaces épandables disponibles sur la commune a été confiée à deux enseignants-chercheurs, Catherine Dumas et Fred Bioret de l'Institut de

Géoarchitecture (U.B.O.) qui se sont appuyés sur le levé de photographies aériennes. Cette évaluation va nous permettre de savoir s'il existe encore une capacité d'accueil écologique sur la commune ou si la saturation, selon les règles départementales, est déjà atteinte.

- La dernière action est sans doute la plus complexe : il s'agissait de confier à une société spécialiste du traitement des déchets une "étude de faisabilité d'une installation collective de méthanisation des déjections animales" à Plouzané. La rentabilité d'une telle entreprise ne pourrait se concevoir que dans un cadre dépassant largement Plouzané. Il faudrait envisager, en plus des lisiers, l'introduction et la "digestion" de boues des stations d'épuration de la C.U.B. et de déchets organiques issus de l'industrie agroalimentaire. Industries et collectivités devraient y avoir intérêt, car elles paieront de plus en plus cher la mise en décharge de leur rejets.

La méthanisation ne réduit pas la quantité de nitrates dans les effluents à épandre par les agriculteurs et le problème d'un excédent se poserait à

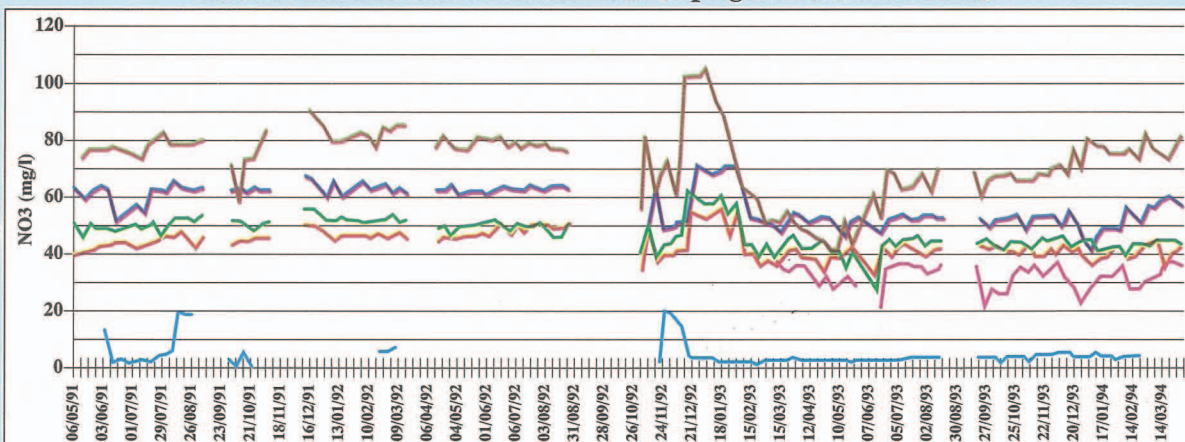


peu près dans les mêmes termes après traitement. Néanmoins le problème des déchets à l'échelle d'un ensemble comprenant une ville, la campagne et les industries trouveraient dans un tel projet une solution intéressante basée non seulement sur la solidarité et la complémentarité, mais aussi et surtout sur l'économie énergétique et l'efficacité écologique.

Deux ans de réflexions menées par de nombreux acteurs et spécialistes du monde agricole ainsi que l'excellent travail d'Yvan Guennic, ne peuvent se réduire à ces quelques lignes. Cependant, il faut voir dans cette mobilisation un état d'esprit et une concertation démarrés il y a 4 ans et dont l'effet positif commence à apparaître.

Bertrand Sichler.

EVOLUTION DES TAUX DE NITRATES (captages en service et CUB)



### Evolution de la concentration en nitrates des points d'eaux échantillonnés depuis le 1<sup>er</sup> juin 91.

Les prélèvements et analyses ont été réalisés successivement par Pierrick Caillard et Yvan Guennic. Les analyses ont été réalisées au mini laboratoire municipal.

Malgré des valeurs souvent élevées; on peut constater qu'aucun des points prélevés ne montre d'augmentations systématiques de la teneur en nitrates depuis le début du suivi systématique. Après le très fort pic de l'hiver 92-93 qui se retrouve sur tous les points d'eau échantillonnés, on assiste, dans la moitié des cas, et contrairement à ce qu'affirmait la DDASS (O.F. du 31-3-94), à une très légère amélioration moyenne depuis environ un an, mais il est bien trop tôt pour pavoiser !

- Keraliou
- Prat Loas
- Kerargouris
- Kerarguen
- La CUB
- Kersalaun (forage privé, -70 m)

## LE TECHNOPOLE EN FÊTE : PORTES OUVERTES LES 28 ET 29 MAI.

L'objectif de cette manifestation pilotée par la Communauté Urbaine de Brest est de développer à l'échelon de toute l'agglomération et du Finistère Nord la notoriété du Technopôle auprès du grand public, toutes classes d'âge confondues. Si le Technopôle utilise d'abord de la matière grise, c'est aussi un campus fréquenté chaque jour par 5 000 personnes.

6

Pour illustrer cette complémentarité, le public attendu en grand nombre sera invité à découvrir l'activité de plusieurs établissements, qui ne sont généralement connus que de l'extérieur. Le

*Lors des journées "La Science en Fête", les établissements de recherche et d'enseignement ainsi qu'une partie des entreprises du Technopôle accueilleront le public pendant deux jours.*

public pourra aussi assister et, pourquoi pas, participer à l'une des multiples épreuves sportives qui se dérouleront en particulier sur le campus de Télécom Bretagne qui accueillera son traditionnel concours hippique national.

Faire mieux connaître le Technopôle comme un lieu de vie pour les Plouzanéens et les Brestoïses, tel est l'enjeu de cette manifestation. Elle se situe en droite ligne des dernières portes ouvertes d'IFREMER. La vaste campagne d'information qui débute nous promet donc une belle affluence.



**LE MARCHÉ SE COUVRE**

Depuis quelques semaines, deux stands hexagonaux se dressent au centre de la place du Commerce.

Ils s'animent lors du marché hebdomadaire du mercredi en accueillant les petits jardiniers et les producteurs bio. Ils peuvent ainsi mettre à l'abri leurs étals. L'un des deux modules permet de perpétuer l'idée du carré bio créé il y a tout juste un an, en proposant un espace de vente de produits issus de l'agriculture biologique. Ces aménagements offrent plus de confort pour les producteurs et plus de convivialité pour le public sur un marché qui gagne à être connu.

### L'AGRICULTURE BIO A L'ECOLE

A l'initiative de la Caisse des Ecoles et de la Commission des Affaires Économiques, la semaine de l'Agriculture Biologique s'est déroulée dans les écoles primaires du 18 au 25 mars.

Une application pratique était proposée lors du repas bio à la cantine. Ce déjeuner a été servi le vendredi 25 mars et cuisiné à partir de produits vendus sur le marché de Plouzané.

Entre les écoles et le restaurant universitaire, le parvis du Technopôle est un lieu de rencontre.



## TOUS EN COURSE LE 11 JUIN !

A l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, la section marche du Plouzané Athlétique Club (PAC) organise le 11 juin prochain, sur le site du Technopôle, une grande manifestation sportive.

Cette journée nommée "Le Relais du Technopôle" est ouverte à tous : licenciés, non licenciés, étudiants, entreprises, associations... Les festivités débiteront à 17h par une marche de 5 km qui sera, selon la forme de chacun, "sportive" ou "de loisir". Elle sera suivie à 18h par une course de relais constituée d'équipes de coureurs

dont chacun devra parcourir 5 km.

En fin de soirée, à 20h30, les courses céderont la place à un repas bien mérité. Il sera accompagné d'animations. Soulignons enfin que les frais d'inscription s'élèvent à 100 F par équipe et à 25 F pour le tarif individuel (marche).

Pour toutes inscriptions, contacter Gérard Marrec, au 98 45 82 15.



## "JEAN DE LA TRINITE" : UNE RENAISSANCE DES FETES DE QUARTIER.

En 1993, l'idée d'organiser chaque année une fête dans un quartier différent de Plouzané a été amorcée par Feunteun Swing.

Cette année, "Quartier Jeunes", regroupement de sept associations et structures de Plouzané intervenant pour un public jeune, a pris en main l'organisation de la manifestation "Jean de la Trinité". Le samedi 25 juin, le quartier de la Trinité va vivre au rythme des diverses animations. Pour l'occasion, nombreux seront ceux qui mettront la main à la pâte, des jeunes organisateurs aux commerçants et riverains voisins.

La fête débutera à 14h avec une foire aux puces dans la rue de Brest et des démonstrations de skateboard et de basket près de la salle polyvalente. Une exposition de taggs, photos et peintures réalisés par les jeunes sera présentée dans la salle polyvalente. A 16h, une grande course de Karriguells renouera avec la tradition populaire avant de céder la place à la musique (Tremplin Rock à 18h et concert à 21h).

Avec cette initiative que l'on doit aux jeunes de Plouzané, c'est la convivialité des fêtes à l'ancienne qui est mise à l'honneur. Gageons que le succès de cette manifestation permettra de la renouveler chaque année, et encouragera les organisateurs à concevoir des fêtes ensemble.

## LE 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Le vendredi 10 juin, à 11h30, sera inaugurée une stèle au nom de Sherwood H. Hallman, sergent américain, auteur d'un fait d'arme près d'Ilioc à Plouzané. Cette action a permis aux troupes américaines d'avancer vers Brest. Mr Hallman est également médaillé d'honneur du congrès américain.

Un groupe des vétérans de la 29 D.I. US sera présent à cette cérémonie, ainsi que le fils de Sherwood H. Hallman. La sortie d'un livret d'une cinquantaine de pages sur la libération de Plouzané marquera cet anniversaire.

## LE 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU VOTE DES FEMMES

Le 21 avril 1944, le gouvernement provisoire de la République signe une ordonnance reconnaissant le droit de vote des femmes, en "hommage aux rôles des femmes dans la résistance". Le suffrage universel trouve enfin toute sa signification.

Au centre culturel, 50 ans plus tard, plusieurs femmes ont partagé leurs points de vue à l'occasion d'une table ronde le 21 avril à 20h30. Parmi elles, Mme Albertine Didou qui a connu l'avant et l'après suffrage universel, Mme Francine L'Hour, présidente de l'U.D.A.F. (Union Départementale des Associations Familiales) et Mme Laurence Hervé directrice de l'I.I.I. (Institut Informatique Industriel) du Technopôle. Au cours de cette soirée, ces femmes ont évoqué les évolutions qu'elles ont connues et leur sentiment sur l'avenir des femmes dans notre société. Ouverte à tous les habitants de Plouzané, cette rencontre était animée par Anne Marine.



## Fête de la musique le 21 juin

Le mardi 21 juin sur la place de la mairie, la musique sera en fête dès 20h et jusqu'à minuit, avec, à 22h, le groupe Tayfa, fusion de musiciens bretons et kabyles. Racines et ouverture sont les maîtres-mots de cette formation. Dernièrement, Tayfa a assuré la 1ère partie de Khaled à Penfeld.

**Dirigé par Éric Laval, le Centre Social "la Courte Echelle" est avant tout un lieu d'animation, de rencontres et surtout d'écoute pour les jeunes et les moins jeunes.**

## LA COURTE ECHELLE : FACILITER LA VIE DE TOUS LES JOURS

Chacun peut trouver la réponse à ses préoccupations. Ainsi cela va de la halte-garderie à l'aide à la recherche d'emploi en passant par le fichier baby-sitting. Le Centre Social est également au service des associations de Plouzané.

### L'INFORMATION : UNE PRIORITE

Le P.I.J. permet à tout jeune de trouver des informations sur la vie pratique (logement, santé, service national...), les loisirs, les métiers, la formation...

Une large documentation est rassemblée et elle concerne toute la famille.

Au-delà de l'information, Virginie et Patrick sont là pour vous accueillir. De plus, ils vous

épauleront dans vos projets de loisirs - à propos le Centre Social organise l'été prochain des minicamps réservés aux jeunes de 15 à 18 ans.

### L'AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI

Le P.I.J. c'est aussi des outils pour vous aider dans vos démarches :

- Ateliers CV le mardi et le jeudi (9h à 12h), documentation spécifique, journaux, offres de concours... Virginie est présente tous les jours, sauf le lundi, pour donner un coup de main... et vous offrir un café. Chacun sera le bienvenu.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi, une permanence de la Mission Locale a lieu tous les mardis après-midi (sur rendez-vous). Marif Lousouarn vous conseillera dans votre itinéraire personnel et professionnel.

### UNE DATE A RETENIR : LE 25 JUIN 1994

On le voit, le Centre Social est en prise directe avec les préoccupations actuelles. Il sera présent lors de la journée du 25 juin 1994 à l'occasion de la fête de Jean de la Trinité. Ce jour là, la rue de Brest à la Trinité sera détournée de son cours pour laisser la place à la fête populaire : foire aux puces, courses de skateboards, VTT, concerts, ...



**LA COURTE ECHELLE**  
Accueil du Lundi après-midi  
au Samedi matin

**POINT INFORMATION JEUNESSE**  
Ouvert du Mardi au Samedi  
de 14h à 18h

Tél. : 98 45 42 42



Patrick et Virginie  
vous accueillent au P.I.J.

La salle de jeux : un passage obligé !



## BUDGET 94 : POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

En ces temps de récession, Plouzané réussit ce défi en augmentant de 20 % ses investissements par rapport à 1993, tout en tempérant l'augmentation de ses charges de fonctionnement, en stabilisant l'annuité de la dette, et, chacun s'y intéresse de près, en maintenant quasiment au même niveau les taux des taxes locales (plus 1,5% contre plus 3% pour la part départementale).

Le budget primitif 1994 s'équilibre donc à hauteur de 55 millions de Francs (30 M.F. pour le fonctionnement, 25 M.F. pour l'investissement).

### "ETRE RIGOUREUX TOUT EN MAINTENANT UN SERVICE DE QUALITE"

C'est la philosophie de ce budget résumée par Jacques Guillem, adjoint chargé des finances. Globalement, la section de fonctionnement augmente de 4 % en raison d'une croissance des dé-

*"Une commune qui peut augmenter sa part d'investissements sans emprunter plus que de raison est une commune qui, non seulement, est bien gérée, mais qui travaille aussi pour le moyen et le long terme" explique un spécialiste des finances locales.*

penses de personnel ajoutée à un effort particulier portant sur l'action en milieu scolaire et périscolaire. L'augmentation des subventions sera en masse de 2%. "Il faut noter une baisse des charges d'intérêts d'emprunts" souligne Jacques Guillem qui annonce que ce budget "permettra d'assurer un service de qualité aux différents acteurs de la vie communale, à la population en général". Au chapitre des recettes, il faut indiquer un certain désengagement de l'Etat (environ - 4 % sur la Dotation Générale de Fonctionnement).



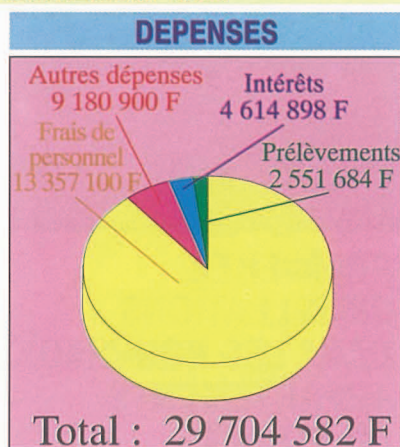
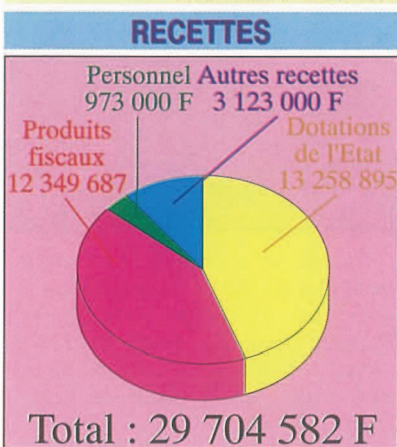
Jacques Guillem :  
"Une hausse très modérée  
de la pression fiscale".

### LA CONTINUITÉ DES GRANDS CHANTIERS

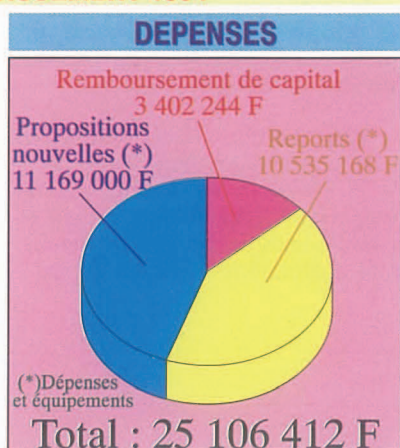
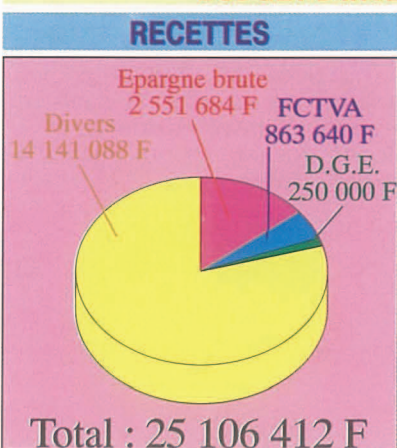
L'augmentation des investissements est liée à la poursuite des travaux engagés en 1993. Après la réhabilitation de l'église, le port du Dellec, 1994 verra l'aménagement du fort du Dellec, la poursuite du jalonnement par les mégalithes marines, le lancement du lotissement Saint-Exupéry (la moitié des 29 lots sont déjà vendus), les vestiaires du complexe sportif de Trémaudic, l'entretien du patrimoine local et divers travaux urbains comme l'enfouissement des réseaux au bourg ainsi que le chantier de la Grande Forge.

Sur le plan des recettes d'investissements, le capital de la dette est couvert par le prélèvement sur le fond de reversement de la T.V.A. Les nouveaux investissements peuvent être financés par la commercialisation des lotissements communaux, diverses subventions et un emprunt de 6,3 millions de Francs "qui a été négocié afin que sa charge soit échelonnée dans le temps" dit Jacques Guillem, "excepté le lotissement communal qui s'auto-finance".

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1994



### BUDGET D'INVESTISSEMENT 1994



## LOGEMENTS LOCATIFS : POUR QUI ?

Plouzané a toujours souhaité disposer d'un parc de logements locatifs afin que tous ceux qui veulent rester vivre ici puissent le faire sans nécessairement acheter.

Il y aura bientôt 245 logements locatifs répartis dans les trois quartiers, sans compter ceux des étudiants du Technopôle. Pourtant, il est toujours difficile de répondre à la demande. En 1993, 191 personnes ont déposé une demande de logement à la mairie. Parmi eux, on compte 53 jeunes de moins de 25 ans qui attendent un T2 pour la plupart.

Il existe plus de 150 demandeurs pour des T2 et T3. Ils sont majoritairement originaires de Plouzané. Pour le premier trimestre 1994, déjà 80 demandes ont été recensées. Seuls 32 logements neufs seront disponibles, ce à quoi il faut ajouter quelques appartements libérés par leurs occupants bien que le taux de rotation reste très faible.

Les logements sont attribués en priorité aux ménages travaillant ou résidant sur la commune. L'objectif est en effet de permettre au plus grand nombre de Plouzanéens et en premier lieu les jeunes de demeurer sur place. Faute d'un nombre suffisant de logements locatifs, il s'agit souvent, pour beaucoup de jeunes, d'un retour sur Plouzané après une période transitoire d'attente sur Brest.



A Castel Nevez (ci-dessus) comme au Bourg (ci-dessous) : des logements de qualité dans un cadre agréable.



## PREMIERES INSTALLATIONS DANS LES NOUVEAUX APPARTEMENTS DU BOURG

Le chantier dit de "la Léonarde", du nom de l'ancien magasin qui occupait une partie des lieux est quasiment terminé.

Vingt familles vont prochainement emménager dans l'un des 7 T2, 8 T3 ou 5 T4 agencés dans cette construction alliant le neuf et la réhabilitation, œuvre de l'architecte châteaulinois Michel Quééré.

Parmi elles, près des trois quarts sont déjà domiciliées à Plouzané et deux couples se rapprochent de leur lieu de travail. A un emplacement si stratégique, sur la route de Saint-Renan, le parti a été pris de conforter la vocation urbaine du bourg en édifiant ces maisons de ville en plein centre.

L'arrivée de vingt nouvelles familles est en effet le meilleur gage de la priorité donnée à la vitalité du site, ce qui contredit certaines idées reçues.

## LE BOURG FAIT PEAU NEUVE

*Le centre bourg ne cesse de s'embellir. En effet, depuis la fin février, la Municipalité a mené en parallèle deux chantiers : la mise sous terre des réseaux et l'aménagement des accès piétonniers.*

De la rue Normandie Niemen aux routes partant vers la Trinité, Loc-Maria - Plouzané, Saint Renan, ce sont ainsi plus de 1550 mètres de câbles électriques qui ont été "enfouis". Rémy Foricheur, responsable des services techniques de la ville, explique : "Nous avons profité du fait que l'O.P.A.C. enterrait son alimentation d'électricité et de gaz pour en faire de même. Nous faisons là d'une pierre deux coups". Désormais donc, plus de fils électriques ; seuls émergent de terre les lampadaires posés récemment.

Par ailleurs, les abords du bourg ont subi de nombreuses modifications : trottoirs, bordures, murets, plantations y ont été aménagés. De même, le sol a bénéficié de nouveaux "enrobages".

Désormais au bourg, plus de pylônes.



## LA NOUVELLE JEUNESSE DE L'ÉGLISE

Depuis plusieurs décennies, la charpente de l'église qui date des années 1880 donnait bien des soucis aux municipalités qui se sont succédées, victime qu'elle était des insectes dévoreurs de bois.

A la demande de M. Marcel Simon, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Bâtiments Culturels(\*), l'architecte des monuments historiques était venu ausculter la charpente en 1986. Une contre-expertise par un cabinet spécialisé dans la rénovation des bâtiments culturels avait abouti peu après à la même conclusion : pour des raisons de sécurité, il était urgent de remplacer toute la charpente.

Gros chantier, grosse dépense pour la commune, l'aide financière de l'Etat étant exclue et le Conseil Général n'y participant qu'à hauteur de 20 %.

*"Pour remplacer le faux-plafond en aussi mauvais état que la charpente et afin de redonner à l'intérieur l'aspect qu'il avait à*

*l'origine, c'est la réalisation d'une voûte qui a finalement été décidée,"* dit M. Simon. Il faut s'en féliciter car le volume en est augmenté, l'esthétique très réussie, l'acoustique améliorée et deux vitraux jusque là masqués sont maintenant visibles.

Pour sa part, le Conseil Paroissial en a profité pour remplacer un mobilier vétuste et installer une nouvelle sonorisation, toutes choses pour lesquelles le Diocèse a apporté sa contribution tandis que les paroissiens retroussaient les manches et mettaient la main au porte-monnaie.

*"A noter, précise M. Simon, que les bons résultats de l'appel d'offres ont permis, sans dépasser le budget voté, de terminer le chantier par un ravalement que l'église n'avait encore jamais connu. Ce sera chose faite au moment où paraîtra ce magazine municipal. Ainsi s'achèvera à la satisfaction du maître d'ouvrage, de M. Marcel Abjean, Recteur, et du maître d'œuvre, un chantier qui participe heureusement à la rénovation du centre historique du Bourg de Plouzané."*

(\* ) Depuis 1905, la commune est propriétaire de ces bâtiments en vertu de la loi du 9 décembre, dite de séparation de l'Eglise et de l'Etat.



*L'église vue de l'intérieur : un nouvel écrin !*

## LE LIVRE D'YVONNE CADIOU EN LIBRAIRIE

La démarche qu'ont suivie Yvonne et sa fille Anne Cadiou paraît pourtant si simple. Elles ont contacté les "Éditions Nouvelles du Finistère", maison qui édite aussi "Le Courrier du Léon" et "Le Progrès de Cornouaille", entre autres, pour faire lire le manuscrit. Ils ont été trois lecteurs attentifs à lire et relire la prose de l'auteur. Ce texte "donne envie d'être lu, est bien écrit ; son contenu est vivant", nous ont confié les responsables des Editions Nouvelles.

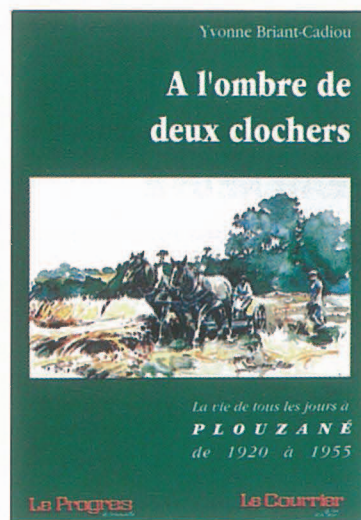
Une étroite collaboration va s'installer entre Yvonne Cadiou et son éditeur. C'est ainsi que pour la conception de la couverture, elle a insisté pour qu'il y figure "La vie de tous les jours" au lieu de "La vie quotidienne". Les 240 pages de ce livre sont avant tout l'histoire d'une mémoire collective. L'auteur témoigne très simplement et naturellement de ce qu'elle a

*"A l'ombre de deux clochers" va trouver place en librairie grâce aux "Éditions Nouvelles". En effet, cette maison d'édition finistérienne est tombée sous le charme du récit d'Yvonne Cadiou.*

vécu à Plouzané de 1920 à 1955. Vous découvrirez, au fil des pages et des ans, des chroniques de la vie quotidienne dont quelques unes sur les difficiles années de guerre, sur le terrible siège de Brest (Yvonne Cadiou habitait quasiment sur la ligne de front, près du fort de Montbarey). La sortie du livre coïncide donc très bien avec le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la libération.

Les 53 récits et illustrations se lisent facilement et sont accessibles à tous.

Pour plus de renseignements, contacter :  
*Le Courrier du Léon,*  
25 rue Yves Collet,  
29200 BREST ;  
Tél. : 98 44 48 74.



### 1<sup>ER</sup> JUIN : ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Fin de mandat pour le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Plouzané. Depuis 2 ans, ils ont abordé bien des sujets et réalisé des projets pour les jeunes de la commune. Le point final de ces réalisations est le terrain de loisirs de Kroas-Saliou. Les élections pour le renouvellement du CMJ auront lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin. Les candidats doivent s'inscrire à la mairie avant le samedi 20 mai. Ils doivent être nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1979 et le 31 décembre 1982. Pour être électeur, il faut être né entre le 1<sup>er</sup> juin 1976 et le 31 décembre 1982.

Les jeunes participent à la vie de Plouzané en étant candidat, électeur ... Il y a encore à faire !



Mi-septembre 1944 : des soldats américains en colonne, de Plouzané vers Brest toujours occupée.  
(Photo : collection du Fort de Montbarey)